

LETTRE FLASH N° 135

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 10 SEPTEMBRE 2026

**L'université à la croisée des chemins :
Toutes et tous mobilisé·es dans l'enseignement supérieur
et la recherche dès le 15 septembre**

Les rentrées universitaires qui se déroulent dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche montrent chaque jour les difficultés auxquelles sont confrontés les personnels dans l'exercice de leurs diverses missions. La saison estivale a été marquée par une succession de canicules, de durées et d'intensités inédites, dont on ne peut pas dire qu'elles n'étaient pas annoncées. Aucun·e scientifique ayant travaillé sur le changement climatique n'est surpris·e par l'accélération et l'intensification des phénomènes climatiques auxquels nous sommes confronté·es. Pour quelle raison les résultats des travaux, les expressions publiques des scientifiques, n'ont-ils pas été pris en compte au regard des enjeux dont ils traitent ? Cette situation souligne l'importance de la recherche publique produite dans les universités et les organismes de recherche, de sa construction collégiale, comme la nécessité de garantir la liberté académique. Dans ce contexte, le SNESUP-FSU rappelle que l'employeur public a le devoir de protéger les personnels et les étudiant·es. Il appelle à porter les nécessaires mesures d'adaptation pour rendre cette protection effective, mais aussi à s'engager pour atté-

nuer le dérèglement climatique et ses conséquences ([voir l'appel intersyndical](#)).

La rentrée dans l'enseignement supérieur est marquée par des attaques de toute part sur le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Aujourd'hui, un nombre élevé de bachelier·es ne trouve pas de place dans les formations publiques et se voit dirigé vers des établissements privés profitant de financements publics et dont l'éthique et la pérennité ne sont trop souvent pas garanties (voir la fermeture du campus « The Land » à Rennes). L'absence de volonté politique de financer le service public à la hauteur des besoins est justifiée par des arguments démographiques erronés concernant la baisse des effectifs étudiants. L'entrée en vigueur de la suppression des APL pour les étudiant·es extra-communautaires détériore leurs conditions d'accueil et le gouvernement projette de les restreindre pour l'ensemble des étudiant·es en prenant en compte les revenus des parents au mépris de leurs aspirations émancipatrices.

La rentrée est très difficile pour la formation des enseignant·es et des conseiller·es principaux d'éducation (FDE), tant pour les étudiant·es et stagiaires que pour les équipes des INSPE : inscriptions tardives, fermetures de formations occasionnant des sous-services à la rentrée, affectations des stagiaires sans prise en compte des possibilités de formation sur le lieu d'affectation, peu d'élèves fonctionnaires en M1... Cette réforme est loin d'améliorer l'attractivité de la formation et des métiers !

Dans ce contexte, deux problèmes majeurs sont à signaler :

- les frais d'inscription des lauréat·es des concours en master MEE (formation statutaire) doivent être pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale (MEN) employeur — et ne pas être à la charge des lauréat·es ;
- le passage du M1 au M2 doit être décorrélié de l'affectation comme fonctionnaire stagiaire en responsabilité à mi-temps par le rectorat : un·e étudiant·e, lauréat·e ou non, qui valide son M1 doit pouvoir poursuivre son master. Il est inacceptable que le MEN impose d'autres modalités (les AJAC par exemple) que celles que les équipes universitaires ont validées dans leurs instances.

Dans le même temps, dans les établissements, les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Quand l'inflation augmente, les salaires régressent ([voir le 4 pages FSU sur les salaires](#)) et la précarité avance. Les personnels subissent une forte surcharge de travail, faute de recrutements à la hauteur pour assurer la réussite de toutes les étudiant·es. Le SNESUP-FSU revendique une augmentation de 20 % du point d'indice. Face à la baisse du nombre de premières inscriptions en doctorat (- 14,4 % entre 2009 et 2025), le SNESUP-FSU revendique également une augmentation du nombre de contrats doctoraux, leur revalorisation salariale ainsi que celle des contrats d'ATER.

Le rapport de l'enquête sénatoriale « sur les capacités des universités françaises à garantir l'excellence académique du service public de l'enseignement supérieur » rendu public le 9 septembre est la dernière attaque en date. Il révèle une volonté de restreindre drastiquement l'accès à l'université et de mettre fin au droit à la poursuite d'études des bachelier·es, de déréguler les diplômes, d'asservir l'université à l'économie, de faire exploser les statuts protecteurs. Plutôt que de réfléchir au financement nécessaire pour que le service public de l'ESR puisse remplir ses missions, le rédacteur et la rédactrice préfèrent émettre des recommandations visant à limiter l'accès à certain·es bachelier·es trié·es sur le volet. Ceci est diamétralement opposé à la conception du service public portée par le SNESUP-FSU. Tout·e bachelier·e doit pouvoir accéder à l'enseignement supérieur public !

L'université est à la croisée des chemins : Il faut augmenter le budget sans quoi se profile l'instauration d'une sélection draconienne qui mettrait fin au droit des bachelier·es à s'y inscrire et reviendrait à les refouler vers le privé ou à abandonner leurs études. Le gouvernement n'envisage pas d'augmenter le budget de l'ESR, tandis que celui de l'armée explose, ce qui montre que l'argent existe et que son emploi dans le budget de l'État relève de choix politiques. Le projet de la droite sénatoriale est clair : fermer les portes de l'université. Le SNESUP-FSU défend, au contraire, une université ouverte et émancipatrice et donc une augmentation de 8 milliards du budget des universités permettant d'embaucher 12 000 titulaires et d'ouvrir 100 000 places en licence et 8 Md€ pour financer la recherche publique.

Concernant la recherche, alors que la part du budget stagne aujourd'hui à 0,74 % du PIB, la recomposition du paysage de la recherche et le recours à des finan-

cements discrétionnaires mettent en évidence une situation alarmante.

Le SNESUP-FSU dénonce par ailleurs les projets qui visent à modifier la durée et la composition des instances universitaires et dont l'objectif est d'accroître la présence des acteurs du secteur privé ce qui restreindra d'autant plus la démocratie et la collégialité universitaire.

Dans un agenda marqué par la prochaine élection présidentielle qui menace de mettre l'extrême droite au pouvoir, le SNESUP-FSU appelle l'ensemble de la communauté universitaire et des organismes nationaux de recherche à travailler à des plans d'action adaptés aux situations locales et à s'organiser dans l'unité syndicale la plus large pour la réussite de la **journée nationale de mobilisation dans l'ESR le mardi 15 septembre**, qui est aussi le jour de réunion du CNESER de rentrée ([voir l'appel de l'intersyndicale de l'ESR](#)).

À Paris, le rendez-vous est donné à 12 h 30 place Jussieu pour un rassemblement suivi d'une manifestation. Partout ailleurs, l'intersyndicale appelle à s'engager massivement dans les actions qui seront organisées. Dans la lignée du 15 septembre, le SNESUP-FSU appelle également à mettre d'ores et déjà en perspective la mobilisation pour la revalorisation des rémunérations de tous les personnels de la fonction publique. Elle appelle à rejoindre l'**appel intersyndical de la fonction publique pour la mobilisation par la grève et la manifestation nationale le 29 septembre**.

Le SNESUP-FSU appelle à rejoindre les mobilisations **pour une loi intégrale contre les VSS, les lundis 14, 21 et 28 septembre** à 19 h place Vendôme à Paris et devant les mairies et tribunaux partout ailleurs.

La **loi sur la présomption de légitime défense** pour les policiers et les gendarmes faisant usage de leur arme, dite « permis de tuer » représente une menace importante pour les libertés et l'État de droit. La FSU a relayé la [pétition](#) à l'initiative de la LDH. Le SNESUP-FSU soutient les mobilisations du **20 septembre** et appelle à y participer là où les cadres unitaires permettent de rassembler largement les personnels. Il relaiera les informations sur les mobilisations.

Le SNESUP-FSU appelle à rejoindre les **marches pour le climat, la paix et les solidarités** organisées partout en France le **26 septembre** afin d'y porter nos revendications dans le monde du travail.

VOTES : Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0